

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU JEUDI 26 OCTOBRE 2006**

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 26 octobre 2006 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. FOUSSERET, Mme FELLMANN, M. FUSTER (pour les questions n° 1, 2, 23 et 48), M. MARIOT, Mme DUFAY (à compter de la question n° 48 et jusqu'à la question n° 50), M. ROIGNOT, Mme BULTOT, M. LOYAT, M. LIME (pour les questions n° 1, 2, 23 et 48), M. BAUD (à compter de la question n° 48), Mme PRESSE, Mme PANIER, M. MEDJALDI, M. ALAUZET (jusqu'à la question n° 66), M. BONTEMPS (à compter de la question n° 38, sauf pour la question n° 48), M. ROY, M. GENDRAUD, M. CHEVAILLER, M. DUMONT, M. CYPRIANI, Mme TETU, Mme CRABBÉ-DIAWARA (jusqu'à la question n° 23), Mme BALLOT, Mme SCHIRRER, M. DEMONET, Mme LAMY (à compter de la question n° 1), M. MONNEUR, Mme CHAVIN-SIMONOT, Mme TISSIER, Mme DAHAN (pour les questions n° 1, 2, 23 et 48), Mme POISSENOT, M. GHEZALI, Mme MENETRIER, Mme FALCINELLA, M. BOURQUE, Mme JEANNIN, M. BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. MAIRE, M. ROSSELOT, Mme CASENOVE, M. LAMBERT, Mme COMTE-DELEUZE, Mme BRANGET (jusqu'à la question n° 6), M. RENOUD-GRAPPIN (à compter de la question n° 48), M. BONNET, M. JOSSE, M. LABORIE.

Secrétaire : M. MAIRE.

**Absents :** M. FUSTER (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48), Mme DUFAY (pour les questions n° 1, 2 et 23 et de la question n° 50 à la question n° 77), M. DAHOUI, M. LIME (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48), M. BAUD (pour les questions n° 1, 2 et 23), M. ALAUZET (à compter de la question n° 67), M. BONTEMPS (jusqu'à la question n° 37 et pour la question n° 48), Mme GUINCHARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (toute la séance sauf les questions n° 1, 2 et 23), Mme CHAUVET, Mme DAHAN (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48), Mme ROPERS, Mme GIROL, Mme PUGET, Mme WEINMAN, Mme BRANGET (à compter de la question n° 5), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (pour les questions n° 1, 2 et 23), Mme Nicole DAHAN (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48).

**Procurations de vote :** M. FUSTER à M. Jacques MARIOT (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48), Mme DUFAY à M. LOYAT (à compter de la question n° 50), M. LIME à Mme MENETRIER (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48), M. BAUD à M. MEDJALDI (pour les questions n° 1, 2 et 23), M. ALAUZET à M. CYPRIANI (à compter de la question n° 67), M. BONTEMPS à M. ROIGNOT (jusqu'à la question n° 37 et pour la question n° 48), Mme GUINCHARD à M. FOUSSERET, Mme CRABBÉ-DIAWARA à Mme BULTOT (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23), Mme CHAUVET à M. GENDRAUD, Mme DAHAN à M. GHEZALI (toute la séance sauf les questions n° 1, 2, 23 et 48), Mme ROPERS à M. JOSSE, Mme PUGET à M. ROSSELOT, Mme WEINMAN à Mme COMTE-DELEUZE, Mme BRANGET à M. BONNET (à compter de la question n° 5), M. RENOUD-GRAPPIN à M. BONNET (pour les questions n° 1, 2 et 23).

Avant d'aborder l'ordre du jour, l'Assemblée Communale a rendu hommage aux médecins du CHR Jean Minjoz et aux pilotes qui ont trouvé la mort lors d'un accident d'avion alors qu'ils remplissaient leur mission aux services des malades.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des docteurs Pierre-Olivier DÉNUÉ et Benjamin RAMUS et des deux pilotes de l'avion (Barthélémy MARESMA et Fabien PAROT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

### **1. Communication sur l'Université** - Intervention de M. Claude CONDÉ, Président de l'Université

M. CONDÉ, Président de l'Université, a présenté la rentrée universitaire et s'est attaché à développer les problématiques liées à l'avenir des universités.

Il a rappelé que l'Université de Franche-Comté comptait 17 440 étudiants à Besançon et 21 000 répartis sur 5 sites, 570 enseignants - chercheurs et 37 équipes de recherche labellisées.

Après un rappel historique relatif à la création récente (1969) des universités en France, il a évoqué le problème de leur émiettement (une centaine). Il a précisé qu'il conviendrait de rechercher une plus grande concentration.

En outre, il a signalé que des discussions avaient lieu avec les partenaires du réseau métropolitain Rhin-Rhône afin de favoriser les échanges entre universités et la constitution d'un pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Des discussions ont lieu avec tout d'abord l'UTBM et l'ENSMM.

Par ailleurs, il a affirmé sa volonté de voir Besançon identifiée comme ville faisant que tout étudiant de master à Besançon obtienne une validation en langues étrangères.

Enfin, il a conclu en insistant sur le fait que le développement de la Ville de Besançon était lié intrinsèquement au développement de l'université.

Après l'intervention de M. CONDÉ, une discussion a eu lieu au cours de laquelle M. le Maire, M. ROSSELOT, Mme BRANGET, M. GENDRAUD et M. JOSSE sont intervenus.

### **2. Communication sur la rentrée scolaire 2006-2007**

Mme FELLMANN a fait une communication sur la rentrée scolaire 2006-2007 et a indiqué que celle-ci s'était passée dans des conditions relativement satisfaisantes. Elle a indiqué que le nombre d'élèves inscrits s'élevait à 8 861, soit une perte de 68 élèves par rapport à 2005.

En outre, elle a indiqué que 5 classes avaient été fermées et 2 écoles maternelles avaient été regroupées (J. Macé et V. Sircoulon).

Elle a de plus signalé qu'un système réorganisé des études avait été mis en place afin de répondre aux besoins des familles (une demi-heure studieuse et une demi-heure de détente).

Le nombre d'élèves inscrits dans les cantines est de 4 049 (identique à 2005).

Elle a souligné la mise en place du Programme de Réussite Educative (PRE) pour lequel l'État participe à hauteur de 500 000 €.

Pour terminer, elle a évoqué le partenariat avec l'Inspection Académique permettant l'installation d'un pôle art à l'école Brossolette.

Enfin, elle a remercié la Direction Éducation pour le travail actif et performant mené.

Ensuite, l'ordre du jour du Conseil Municipal a été modifié en cours de séance. Les questions 23 et 48 ont été présentées après la question 2.

**23. Développement commercial de la Place Cassin** - Opération d'aménagement des grandes surfaces et d'un restaurant - Bilans de l'exercice 2005 - Prévisions financières de l'exercice 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les comptes d'exploitation de l'exercice 2005 pour l'opération d'aménagement des grandes surfaces et du restaurant Place Cassin,
- d'autoriser l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la SAIEMB de 12 886,67 € au titre de l'aménagement des commerces,
- d'autoriser le versement à la SAIEMB d'une somme de 26 005,19 € au titre de l'opération restaurant,
- d'approuver la participation de la Ville à hauteur de 321 700 € pour les grandes surfaces et le versement, à ce titre, à la SAIEMB du solde de 33 789 €, cette dernière ayant déjà perçu 287 911 € à titre d'acompte,
- d'approuver la participation de la Ville à hauteur de 250 000 € pour le Restaurant Inter-Entreprises et le versement à ce titre à la SAIEMB du solde de 50 692 €, cette dernière ayant déjà perçu 199 308 € à titre d'acompte.

M. le Maire, Mme TETU, M. BOURQUE n'ont pas pris part au vote.

**48. ZAC Pasteur** - Compte rendu annuel à la collectivité au 30/06/2006 - État d'avancement de l'opération

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre, 18 abstentions : groupe UMP, groupe communiste, groupe des Verts), 4 élus ne prenant pas part au vote : groupe UDF), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le bilan prévisionnel de l'opération dont les dépenses prévisionnelles sont maintenues à hauteur de 31 085 K€,
- d'approuver l'engagement du concédant à l'opération qui ressort à 18 946 K€ et son échéancier,
- d'approuver l'engagement financier global de la Ville (y compris l'achat du parking) à hauteur de 26 176 K€ HT.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

**3. Communication sur la rentrée à l'École Régionale des Beaux-Arts**

M. ROIGNOT a évoqué la rentrée à l'École Régionale des Beaux-Arts qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Il a indiqué que l'école accueillait 215 étudiants cette année.

En outre, il a rappelé que des partenariats se poursuivaient avec d'autres écoles européennes et des institutions (Centre Dramatique National, Centre Régional du Livre).

Il a par ailleurs souligné que l'école reconnue comme centre de validation des acquis de l'expérience avait instruit 2 dossiers.

Il a terminé en précisant que les résultats des diplômés de l'année précédente étaient très bons.

- 4. Exercice 2006** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

**5. Conseil Municipal - Délégations - Modifications**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a procédé aux désignations suivantes :

- Franck MONNEUR en qualité de délégué suppléant au Conseil d'Administration du CROUS,

- Lucille LAMY en qualité de second représentant de la commune au Conseil d'Administration de l'EREA Alain Fournier.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**6. Agenda 21** - Finalisation du programme

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme définitif de l'Agenda 21 ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle,

- a décidé de solliciter la participation financière de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

## **FORETS - PPRI**

**7. Forêts communales de Besançon** - Révision d'aménagement forestier des collines (2005 - 2014)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté le plan d'aménagement forestier des collines de Besançon.

**8. Plan de Prévention des Risques Inondations** - Avis du Conseil Municipal sur le projet PPRI avant enquête publique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a émis un avis réservé sur le projet de PPRI, demandé à l'État d'apporter des éléments de réponse à diverses questions, et sollicité l'audition par la Commission d'Enquête d'une délégation conduite par le Maire.

## RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### **9. Délégation de service public - Chauffage urbain de Planoise - Rapport sur l'exercice 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **10. Délégation de service public - Distribution du gaz - Rapport sur l'exercice 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **11. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets à Besançon en 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **12. Délégation de service public - Camping Municipal de Besançon-Chalezeule - Rapport sur l'exercice 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **13. Délégation de service public - Casino Municipal - Rapport sur l'exercice 2005 (novembre 2004 - octobre 2005)**

A la majorité (2 contre, 4 abstentions) des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **14. Délégation de service public - Centre de Kinésithérapie et balnéothérapie de la Mouillère - SELARL Centre de la Mouillère - Rapport sur l'exercice 2005 (octobre 2004 - octobre 2005)**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **15. Délégation de service public - Centre Équestre Municipal - Rapport sur l'exercice 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

### **16. Délégation de service public - Crématorium - Rapport sur l'exercice 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

Mme FALCINELLA et Mme BULTOT n'ont pas pris part au vote.

**17. Délégation de service public - Opéra-Théâtre Municipal - Rapport sur l'exercice 2005**  
(septembre 2004 - août 2005)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

**18. Délégation de service public - Réseau câblé - Rapport sur l'exercice 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport qui a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

M. DUMONT, Mme PRESSE, M. MONNEUR, M. GHEZALI, Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

**19. Exercice 2005 - Citadelle - Rapport d'activité de la délégation de service public et rapport des administrateurs de la SEM au Conseil Municipal**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport.

Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, Mme SCHIRRER, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

**20. Exercice 2005 - SEM Micropolis - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport.

M. le Maire, M. MARIOT, M. RENOUD-GRAPPIN, Mme PANIER n'ont pas pris part au vote.

**21. Exercice 2005 - Société d'Équipement du Département du Doubs - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal**

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions : groupe UMP), le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport.

M. le Maire, M. BAUD, M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

**22. Exercice 2005 - Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce rapport.

M. le Maire, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD, M. RENOUD-GRAPPIN n'ont pas pris part au vote.

**24. Grand Besançon Habitat- Rapport d'activité 2005 - Information du Conseil Municipal**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'activité.

M. LOYAT, M. BAUD, Mme POISSENOT, Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

**25. Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Rapport d'activité 2005 - Information du Conseil Municipal**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

## **FINANCES**

**26. Exercice 2006 - Transferts de crédits**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les transferts de crédits intervenus en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement entre le 29 août 2006 et le 6 octobre 2006.

**27. Exercice 2006 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et divers transferts sur les comptes de dépenses imprévues,

- a décidé d'attribuer une subvention de 40 000 € à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon et a autorisé M. le Maire à signer toute convention à intervenir.

M. LOYAT n'a pas pris part au vote.

**28. Exercice 2006 - Cotes et produits irrécouvrables - Admission en non valeurs - Abandon de créances (dispositif solidarité eau)**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prononcer les admissions en non-valeurs et les abandons de créances ci-après et à en donner décharge à M. le Trésorier Principal du Grand Besançon :

- Budget Principal	15 980,53 €
- Budget Eau	1 043,31 €
- Budget Assainissement	661,89 €

**29. Exercice 2006 - Budget annexe du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées - Modification - Affectation des résultats de fonctionnement du compte administratif 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté les modifications budgétaires et décidé de voter par décision modificative au budget de l'exercice courant les ajustements de crédits à intervenir.

**30. Démocratie Participative et Citoyenne - Dotation 2006 aux coprésidents habitants des conseils de quartier**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'accorder aux coprésidents habitants des conseils de quartier, au titre de l'année 2006, une dotation d'un montant total de 1 837,50 €,

- d'approuver les modalités de versement retenues,

- d'approuver le principe de renouvellement pour les années futures de la dotation annuelle d'un montant maximum de 150 € pour les coprésidents ayant assuré leur fonction sur l'intégralité de l'année, et le principe d'une dotation spécifique, inférieure ou égale à 150 € pour les coprésidents n'ayant pas assuré leur fonction sur l'intégralité de l'année, le montant définitif étant fixé, après examen, par la 9<sup>ème</sup> Commission.

### **31. Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon -**

Développement de la SEM Immobilier d'entreprise suite à la scission en deux sociétés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- la vente à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon de 135 440 actions que la Ville détient dans le capital de la SAIEMGB IE pour le prix global de 1 496 612 € prime d'émission comprise et d'autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à la transaction qui aura lieu après approbation par les instances de la nouvelle société créée et mandater à cet effet ses représentants dans les instances de la SEM Immobilier d'Entreprise,

- la participation de la Ville à l'augmentation de capital de la SAIEMGB IE pour un montant total de 1 077 209,25 € prime d'émission comprise et mandater à cet effet ses représentants dans les instances de la SEM Immobilier d'Entreprise,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le protocole d'investissement et le pacte des actionnaires relatifs à cette opération d'augmentation de capital,

- de désigner Mme TETU et M. BOURQUE comme administrateurs de la Ville au Conseil d'Administration, Mme TETU siégeant également à l'Assemblée Générale.

M. le Maire, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD, M. RENOUD-GRAPPIN n'ont pas pris part au vote.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **32. École Régionale des Beaux-Arts - Recrutement d'un professeur d'enseignement artistique**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à pourvoir l'emploi d'un professeur d'enseignement artistique - spécialité arts plastiques - discipline dessin, et à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

## **CULTURE**

### **33. Bibliothèques et Archives Municipales - Pôle culturel et d'animation de Planoise -**

Demande de subventions à la DRAC pour l'équipement de la médiathèque - Lancement de la procédure d'appel d'offres

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet d'aménagement matériel du pôle culturel et d'animation de Planoise, projet dont le coût est estimé à 417 910 €,

- de solliciter la participation financière de l'État (DRAC) à hauteur de 124 166 €.

**34. Bibliothèques et Archives Municipales - Acquisition d'un livre précieux** - Encaissement et réaffectation de la participation de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques et de la Direction du Livre et de la Lecture

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'accepter la participation de 5 000 € de l'Association des Amis des Musées et Bibliothèques,
- d'accepter la subvention de la Direction du Livre et de la Lecture de 13 000 €.

**35. Bibliothèques et Archives Municipales - Don manuel à l'Université de Franche-Comté du fonds d'ouvrages «Jean VILAR» spécialisés en théâtre** - Convention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- la donation à l'Université de Franche-Comté du fonds d'ouvrages Jean VILAR dont la valeur est estimée à 9 316 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté.

**36. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** - Enrichissement des collections graphiques - Acquisition de 14 gouaches de Jean-Michel ALBEROLA

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- l'acquisition de 14 gouaches de Jean-Michel ALBEROLA,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 14 560 € auprès du FRAM.

## **HYGIÈNE-SANTÉ**

**37. Hygiène-Santé** - Convention avec l'État (DDASS) relative à l'organisation du service des vaccinations par la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention avec l'État et d'encaisser l'ensemble des subventions accordées dans ce cadre, une subvention de fonctionnement de 76 500 € pendant 3 ans et une subvention exceptionnelle de 140 000 € pour la mise aux normes des locaux utilisés pour les séances de vaccinations.

**38. Groupement Régional de Santé Publique de Franche-Comté** - Adhésion de la Ville

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'adhésion de la Ville à ce groupement.

**39. Centre de Kinésithérapie et de Balnéothérapie de la Mouillère** - Délégation de service public - Avenant n° 2 au contrat de délégation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser le concessionnaire à réaliser de nouveaux travaux,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 2 au contrat de délégation à intervenir,

- d'autoriser, à l'expiration de la convention de concession de service public, le versement au concessionnaire d'une indemnité correspondant au montant de la part non amortie des travaux, dans la limite de 99 752 €.

## PETITE ENFANCE

**40. Contrat Enfance** - Bilan financier de l'exercice 2005 - Réajustement des subventions attribuées par la Ville et des Prestations de Service Enfance CAF encaissées par la Ville et reversées aux associations du contrat enfance

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'encaissement de la régularisation PSU 2005, le bilan financier 2005 du contrat enfance et la régularisation de la Prestation Service Enfance qui en découle.

**41. Petite Enfance** - Passation avec le Département du Doubs d'une convention triennale d'aide à l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure multi-accueil petite enfance de Saint-Claude

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec le Département du Doubs, une convention triennale d'aide à l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure multi-accueil petite enfance de Saint-Claude.

L'aide du Département du Doubs est fixée à 23 000 € sur 3 ans.

## PATRIMOINE

**42. Aménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** - Choix du maître d'oeuvre et signature du marché

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de retenir l'équipe de concepteurs dont A. SCARANELLO est le mandataire,

- de verser aux 4 équipes le remboursement des frais de déplacement à concurrence de 1 000 € TTC chacune,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe de concepteurs retenue et à désigner les intervenants assistants à la maîtrise d'ouvrage coordonnateur SPS, contrôleur technique et pour toutes autres prestations nécessaires au bon déroulement des études et à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

**43. Restructuration des bains-douches de la Madeleine** - Lancement des consultations - Financement de l'opération

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a pris acte de l'état d'avancement de cette opération dont le coût est estimé à 1 042 000 € TTC et de son plan de financement prévisionnel,

- a décidé de solliciter les participations financières du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de soutenir cette opération.

**44. Bâtiment communal 1 rue de l'Ecole (ex bains-douches) - Désaffectation des salles Marmier**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la désaffectation des salles Marmier qui font partie du projet de réhabilitation des bains-douches pour créer un lieu d'animation et d'accueil des associations pour Battant et le centre-ville.

**45. Citadelle de Vauban - Travaux d'aménagement de la Communication 110 et travaux de confortement - Lancement de l'opération - Demande de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet et son plan de financement,
- a décidé de solliciter la participation financière de l'État et du Département du Doubs.

**46. Salle de Quartier de Montrapon - Restructuration ancien réfectoire Brossolette - Approbation du projet - Demandes de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé ce projet dont le coût est estimé à 550 000 € TTC, son plan de financement et l'échéancier des travaux.

Des subventions ont été sollicitées du Département du Doubs et de la Caisse d'Allocations Familiales.

## **EAU**

**47. Vente d'eau aux collectivités - Nouvelles conventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer les 6 conventions tripartites à intervenir fixant les nouvelles conditions de vente d'eau en gros aux collectivités, lesquelles prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention existante à intervenir avec le Syndicat du Val de l'Ognon fixant les conditions d'achat ou de vente d'eau en gros entre ces collectivités, lequel prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## **URBANISME - LOGEMENT**

**49. ZAC La Fayette - Compte rendu annuel à la collectivité au 31 mai 2006 - Bilan révisé au 31 décembre 2005 - Avenant à la concession pour prorogation de délais**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le compte rendu d'activités au 31 mai 2006 contenant le bilan révisé de l'opération d'aménagement de la ZAC,

- de prendre acte que les prix de vente des terrains restent inchangés : 19,82 € le mètre carré sur le secteur ZUy et 31,94 € le mètre carré sur le secteur ZUya,

- d'approuver l'engagement de la Ville de Besançon à l'opération qui s'élève à 2 931 825 € TTC correspondant aux participations : 126 014 € HT au titre des cessions foncières et 522 544 € HT au titre des cessions d'ouvrages d'eau et d'assainissement,

- d'approuver l'acquisition d'une parcelle restante de 5 000 m<sup>2</sup> environ au prix de 19 481,64 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la concession qui prolonge la validité de 2 ans,

- de solliciter les subventions du Département (FDAUE) et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (FTE) pour les programmes VITABRI et MMT et les reverser à la SEDD.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

#### **50. Centre d'Affaires La City - ZAC Louise Michel - Bilans révisé et prévisionnel d'aménagement et de construction au 31 décembre 2005**

A l'unanimité (8 abstentions groupe UMP) des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le bilan au 31 décembre 2005,

- d'approuver le montant prévisionnel total de la participation de la Ville à l'équilibre de l'opération globale estimé au 31 décembre 2005 à 5 974 K€ HT, soit 7 729 K€ TTC,

- d'approuver le bilan de trésorerie de l'opération.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

#### **51. Opération Marché Beaux-Arts - Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2006**

A l'unanimité (8 abstentions) des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le compte rendu d'activités de cette opération établi au 30 juin 2006, lequel intègre le bilan prévisionnel de l'opération révisé au 31 décembre 2005,

- d'approuver le nouveau bilan prévisionnel qui porte les dépenses globales de l'opération à 21 212 K€ TTC, en augmentation de 370 K€ par rapport au précédent bilan arrêté au 31 décembre 2004,

- d'approuver l'effort global de la collectivité à cette opération qui ressort à 15 554 K€ TTC.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

#### **52. ZAC Val des Grands Bas (Vallon du Jour) - Bilan révisé au 31 décembre 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le bilan arrêté au 31 décembre 2005,

- d'approuver l'engagement de la Ville, conformément au tableau ci-après :

En Euros HT	Avances sur rachat Budgets annexes		Participations	Rachat d'ouvrages		
	Avance	Remboursement		Eau	Assainiss.	Total
Encaissé au 31/12/05	299 916		78 133	0	254 962	254 962
2006			0	124 636	330 388	455 024
2007		299 916	0	313 547	1 007 960	1 321 507
Ultérieur			117 078	328 033	824 427	1 152 460
<b>Total</b>	<b>299 916</b>	<b>299 916</b>	<b>195 211</b>	<b>766 216</b>	<b>2 417 737</b>	<b>3 183 953</b>

et sur la durée de l'opération d'aménagement prévue dans la convention, le bilan de trésorerie proposant les échéances de paiement de la Ville,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention publique d'aménagement relatif à l'évolution du montant et des modalités de la participation financière de la collectivité au coût de l'opération.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

### **53. ZAC Planoise - Compte rendu annuel à la collectivité au 30 mai 2006 - Bilan au 31 décembre 2005**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le bilan arrêté au 31 décembre 2005,

- d'autoriser l'acquisition du foncier de 24 a 92 en limite du parc urbain pour 157 872 € TTC,

- d'approuver la prolongation de la concession jusqu'au 31 décembre 2008 et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant correspondant pour permettre l'achèvement de la commercialisation de la zone et l'établissement des dossiers de clôture.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

### **54. PRU Clairs-Soleils, place centrale - Compte rendu annuel à la collectivité au 31 mai 2006**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent compte rendu annuel à la collectivité révisé au 31 mai 2006, contenant le bilan financier de l'opération au 31 décembre 2005 de la concession d'aménagement du PRU Clairs-Soleils qui fait passer le coût de l'opération de 2 866 681 € HT à 3 987 983 € HT (4 769 628 € TTC),

- d'autoriser la SEDD, conformément aux règles de subventions de l'ANRU, à acquérir auprès de Grand Besançon Habitat diverses parcelles,

- d'approuver l'effort financier global de la commune à l'opération qui passe de 2 486 681 € HT à 3 115 315 € HT, soit 3 725 914 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 3 à la convention publique d'aménagement du PRU des Clairs-Soleils modifiant l'engagement financier de la collectivité à cette opération et intégrant le principe et les modalités de rémunération du concessionnaire en cas de cession à titre onéreux de charges foncières,

- d'approuver le versement en 2006 à l'opération d'aménagement d'une participation financière globalisée de 484 950 € HT, soit 580 000 € TTC,

- de consentir à la SEDD une avance de trésorerie de 880 000 €, non productrice d'intérêts, payable en deux versements de 430 000 € en 2006 et 450 000 € en 2007 remboursable au plus tard le 31 décembre 2010 et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention correspondante avec la SEDD.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

### **55. Vente d'un délaissé de terrain 11, chemin de la Selle au profit de M. DROZ René**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver cette vente (cession de 323 m<sup>2</sup> au prix de 12,11 €/m<sup>2</sup>).

**56. Vente de terrains au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en vue de la création d'une plateforme de stockage bois rue Einstein**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette vente de terrains d'une surface d'environ 3 500 m<sup>2</sup> au prix global de 70 000 €.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

**57. Échange de terrain avec la commune de Pirey, centre omnisports Pierre Croppet, route de Gray**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cet échange sans soulte de terrain :

- la Ville cède à la commune de Pirey une surface de 468 m<sup>2</sup>,
- la commune de Pirey cède à la Ville de Besançon une surface de 468 m<sup>2</sup>.

**58. Mise à l'alignement du chemin des Essarts - Demande d'enquêtes conjointes (enquête préalable et enquête parcellaire)**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'engager la procédure d'enquête préalable et d'enquête parcellaire conjointes en vue de la mise à l'alignement du chemin des Essarts,

- de solliciter de M. le Préfet l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire.

## **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

**59. Enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité - Convention avec NEOLIA**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec NEOLIA fixant les conditions de participation de la Ville et de NEOLIA au financement de ces travaux, et de remboursement à la Ville par NEOLIA de sa participation qui s'élève à 37 933,33 €.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

## **SUBVENTIONS, ATTRIBUTIONS, ENCAISSEMENTS, RÉAFFECTATIONS**

**60. Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADDSEA) - Prévention spécialisée - Excédent 2005 - Chantiers éducatifs d'insertion - Versement d'une subvention exceptionnelle**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le versement d'une subvention complémentaire de 15 000 € à l'ADDSEA pour financer l'activité 2006 de son service Insertion.

Mme POISSENOT, Mme PRESSE n'ont pas pris part au vote.

**61. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse** - Attribution d'une subvention à l'Association Humanis - Sidaction Besançon 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 3 800 € à l'Association Humanis.

**62. Vie des Quartiers** - Subventions à des associations à caractère social

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Proposition Commission 2006
Association La Cassotte	cette association a pour objet l'accueil de jeunes garçons et filles de 16 à 25 ans. Sa vocation première est l'accompagnement de ces jeunes dans le but d'une prise d'autonomie professionnelle mais aussi personnelle. L'association gère un grand nombre d'activités à disposition des jeunes : spectacles, théâtre, cinéma, soirée à thèmes, atelier de couture...., mais aussi des séances d'informations sur des sujets de la vie pratique.	13 000 €
Centre de Rencontre de la Double Ecluse A.L.E.P.H.	Cette association fait partie de l'Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant et l'Adulte (A.D.D.S.E.A.). Son objet est l'accompagnement social et l'insertion. Ces actions ont aussi pour but la lutte contre les discriminations.	7 000 €

**63. Subventions à la Mission Locale de Besançon**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à la Mission Locale les subventions suivantes :

\* 7 232 € à titre de solde sur la subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 174 860 €,

\* 8 350 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) qui assure une mission spécifique et complémentaire à l'insertion professionnelle des jeunes.

Mme BALLOT, Mme POISSENOT, M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

**64. Action d'insertion des jeunes en difficulté** - Collaboration avec le Centre Omnisport Pierre Croppet, les Haras de Franche-Comté et l'Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 10 795 € au Centre Omnisport Pierre Croppet pour une action menée en direction de jeunes en difficultés.

Mme PRESSE, Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

**65. Enseignement Supérieur** - Subvention à l'Université Ouverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder à l'Université Ouverte une subvention de fonctionnement de 15 500 €.

M. GENDRAUD n'a pas pris part au vote.

## **66. Relations Internationales - Coopération décentralisée - Solidarité avec le Proche-Orient**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 3 000 € au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine qui œuvre sous l'égide de Cités Unies France.

Par ailleurs, une démarche sera engagée auprès du Maire d'Hadera pour connaître les éventuels besoins des populations et savoir si une aide de la Ville s'avère utile et appropriée.

## **67. Subventions au sport amateur - Adoption de nouveaux critères de répartition - Attribution des subventions pour l'année 2006 - Deuxième versement**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter les nouveaux principes de répartition du programme de subvention amateurs,

- d'arrêter les nouveaux montants des subventions 2006 aux clubs sportifs et décider leur versement.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

## **68. Subventions diverses à des associations sportives**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

### **1. Programme «manifestations sportives» et subventions exceptionnelles**

**Amicale Cycliste Bisontine :**

**Montée Jean de Gribaldy : 500 €**

**BBCD :**

Programmation Brass Band («Save our brass») lors du match du 7 octobre et don à une association caritative en faveur des sinistrés de la Nouvelle Orléans «Katerina» : **1 000 €**

**Comité Départemental Natation :**

Coupe Interdépartementale (29 avril 2006) : **250 €**

**Franche-Comté Judo :**

**Grand Prix de Besançon (30 septembre 2006) : 1 000 €**

**Ligue de Franche-Comté de Judo :**

Championnats de France par équipe : **5 000 €**

**Sporting Club Clemenceau :**

Complément pour l'organisation du tournoi des Petits Champions Pentecôte 2006 : **1 500 €**

Soutien à l'équipe -14 ans évoluant en Championnat National : **1 500 €**  
soit une aide totale de : **3 000 €**

**Sign'Evasion :**

Participation de M. ROUBIRA aux Championnats d'Europe des Sourds - Badminton : **150 €**

## 2. Programme Sport

**A.S. Orchamps Palente Handball** - équipes masculine et féminine évoluant en Nationale 3. Montant annuel du contrat : 12 000 €

Proposition de premier versement : **6 000 €**

**Besançon Volley-Ball** - équipes masculine et féminine évoluant en Nationale 3. Montant annuel du contrat : 10 500 €

Proposition de premier versement : **5 250 €**

## 3. Programme «animations sportives»

- **Comités Départementaux**

Structures	1 <sup>er</sup> versement	Rappel 2005-2006
Comité Départemental Athlétisme	1 600 €	3 000 €
Comité Départemental de Judo	2 020 €	4 040 €
Comité Départemental Olympique et Sportif	2 020 €	4 040 €
Comité Départemental de Tennis de Table	2 020 €	4 040 €
Comité Départemental de Volley-Ball	2 020 €	4 040 €
<b>Total</b>	<b>9 680 €</b>	<b>19 160 €</b>

- **Partenariat avec les clubs de glace**

Besançon Skating Club **4 500 €**

Besançon Comté Hockey-Club **2 500 €**

Association des Sports de Glace de Besançon **350 €**

- **Place au Sport**

Association «Tennis du Grand Besançon» : 1 000 €

- **Vital'Eté**

\* Besançon Vol Libre 200 €

\* Comité Départemental de Vol Libre 400 €

\* Diverti Foot 300 €

## 69. Vie Associative - Subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Versé 2005	Proposition commission 2006
OR.GE.CO.	L'association a pour objet de défendre les intérêts des consommateurs, de l'environnement et du cadre de vie	1 500 €	1 500 €
Groupe Naturaliste de Franche-Comté	L'association a pour objet la protection de la nature en Franche-Comté - Projet spécifique : «Rencontres Nature» qui se dérouleront à la Bouloie le 12 novembre 2006	500 €	500 €
Société d'Histoire Naturelle du Doubs	Projet spécifique : expositions et conférences sur le thème des météorites qui s'intitule «Quand le ciel nous tombe sur la tête» les 14, 25 et 26 novembre prochain. Cette manifestation se déroulera à la Bouloie et à l'Observatoire	0 €	500 €
Club Atelier de Reliure d'Art CARA	L'association a pour objet l'enseignement et la pratique de la reliure d'art - Aide à l'aménagement dans les nouveaux locaux associatifs de la rue Violet.	0 €	145 €

## 70. Vie Associative - Attribution de subventions exceptionnelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

\* 3 800 € à l'Association «Les Mots Tabous»,

\* 1 000 € à l'Association Interrégionale «Transhépaté» Besançon Bourgogne Franche-Comté.

## 71. Éducation - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

\* 100 € à l'Association des Palmes Académiques pour l'organisation d'un concours de défense de la langue française destiné aux enfants des écoles,

\* 1 500 € à la coopérative de l'école élémentaire Jean Macé, pour permettre aux enfants des Clairs-Soleils de participer à un séjour de 3 jours sur le site de Rochejean

## 72. Campagne ALIMENTERRE et journée mondiale de l'alimentation - Aide matérielle et financière de la Ville

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser à l'Association RECIDEV une subvention de 2 000 € pour l'ensemble des actions menées dans le cadre de cette opération.

### **73. Défi pour la terre - Encaissement et réaffectation d'une subvention de l'ADEME**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce projet et a décidé l'encaissement de la subvention de 2 489,80 € accordée par l'ADEME pour le tirage de 67 000 exemplaires du dépliant édité dans ce cadre.

## **MARCHÉS**

### **74. Mise à disposition, installation, maintenance et nettoyage de mobiliers urbains d'information et de publicité, d'abris destinés aux usagers en déplacement et de stations vélos - Passation d'un marché public**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver ce projet,
- d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et signer le marché à intervenir.

### **75. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché concernant le renouvellement de la conduite d'eau potable et des branchements Grande Rue, entre le pont Battant et la rue de la Bibliothèque (montant de l'avenant : 9 576 € HT).

### **76. Marchés annuels de l'année 2007 - Autorisation de signature**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la passation de marchés et d'autoriser M. le Maire à les signer après mises en concurrence.

<b>Services</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant annuel</b>
Cabinet - Relations Publiques	Illuminations de Noël - Location, pose et dépose de motifs lumineux (année 2007 avec reconductions expresses pour 2008 et 2009)	Minimum : 60 000 € HT Maximum : 240 000 € HT
Communication	Travaux d'impression des services - Lots 1 «Affiches grands formats sérigraphie» (année 2007 avec reconductions expresses pour 2008, 2009 et 2010)	Minimum : 15 000 € HT Maximum : 60 000 € HT
Bâtiments	Entretien du patrimoine bisontin - Nettoyage et dévégétation des fortifications (année 2007 avec reconductions expresses pour 2008 et 2009)	Minimum : 30 000 € HT Maximum : 75 000 € HT

## **DIVERS**

### **77. Succession MARCHAND - Acceptation du legs**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le legs de Mme MARCHAND et d'engager une procédure en interprétation auprès du juge civil.

### **78. Communication de M. le Maire**

Une charte de jumelage a été signée avec la Ville de Charlottesville en Virginie (États-Unis).

La séance est levée à 21 heures 35.

Hôtel de Ville, le 30 octobre 2006  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché le 31 octobre 2006  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.